

# Maintien et actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail : MAC SST

## PROGRAMME

Version V3 actualisée octobre 2020

### Prérequis :

Être titulaire du certificat SST

Chaque MAC doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation précédente.



### Durée :

07 heures

### Modalités et délais d'accès :

1 à 2 mois maximum.

Une convention de formation est établie entre SCG Formation et le client à minima de 3 semaines avant la date de formation.

### Tarif :

90€ HT soit 108 € TTC / personne

Tarif de groupe possible, devis sur demande.

### Nombre de participants :

04 minimum, 10 maximum pour un formateur SST

### Méthodes mobilisées :

- La formation est dispensée au minimum par un formateur certifié SST rattaché à SCG FORMATION, organisme de formation habilité INRS pour la formation du SST
- Formation essentiellement pratique

### Contacts :

Devis et renseignements : Sandrine CANET



[contact@scgformation.fr](mailto:contact@scgformation.fr)



06 21 65 07 88

Conseiller pédagogique : Christophe GRATTE



[christophe@scgformation.fr](mailto:christophe@scgformation.fr)

### Objectifs :

Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Répondre aux recommandations du réseau Prévention (INRS, CARSAT ...)

### Contenu :

- Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours
- Actualisation des compétences du SST :
  - o Aux risques de l'entreprise,
  - o Aux modifications du programme (gestes, procédures),
  - o A la révision des gestes d'urgences
- Cas concrets : mises en situation d'accident adaptées à son secteur d'activité.

### Evaluation des SST :

Validation selon la grille de certification INRS du MAC SST.

A l'issue, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail de l'INRS sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. (validité 24 mois)

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il sera délivrer une attestation de suivi de la formation.



**Pour les personnes en situation d'handicap :**

**Les locaux SCG Formation sont accessibles au sens du CCH : Art 111-9-7**

**Sur demande, les cours sont également adaptables**